

GeNeuro nomme Anke Post en tant que Directrice Médicale, suite au départ à la retraite de David Leppert, qui devient consultant pour GeNeuro

Genève, Suisse, 5 janvier 2024 – 18:00 CET - GeNeuro (Euronext Paris : CH0308403085 - GNRO), société biopharmaceutique dont l'objectif est l'arrêt de la progression des maladies neurodégénératives et auto-immunes telles que la sclérose en plaques (SEP), la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et les séquelles post-aiguës du COVID-19 (PASC, COVID long ou post-COVID), annonce aujourd'hui la nomination d'Anke Post, MD, PhD, en tant que Directrice Médicale (Chief Medical Officer), à compter d'aujourd'hui, suite au départ à la retraite de David Leppert, MD.

Le professeur David Leppert, Directeur médical de GeNeuro depuis avril 2020, a joué un rôle essentiel dans la promotion du temelimab en tant que candidat-médicament axé sur la neurodégénérescence dans la sclérose en plaques et dans le lancement de l'initiative post-COVID de la Société. Après son départ à la retraite, il continuera en tant que consultant à soutenir GeNeuro dans sa mission d'introduction du temelimab auprès des patients atteints de SEP. Le temelimab vise à compléter les traitements actuels, qui n'offrent qu'un effet minime sur la prévention de l'invalidité à long terme chez les patients atteints de SEP.

GeNeuro est très heureux d'accueillir le Dr Anke Post, qui apporte sa grande expérience académique et médicale dans le domaine des neurosciences, de la psychiatrie et de la neurologie, ainsi qu'une vaste expérience de l'industrie pharmaceutique. Le Dr Post travaille depuis 25 ans au développement de médicaments contre les maladies psychiatriques et neurodégénératives, y compris la SLA. Elle apporte son expérience du développement de médicaments à toutes les phases du développement, y compris la direction d'équipes sur des projets internationaux, d'organisations de recherche sous contrat et la gestion des interactions avec les autorités réglementaires.

*« Nous sommes ravis d'accueillir Anke dans l'équipe de GeNeuro. Sa grande expertise en psychiatrie et en neurologie renforcera considérablement nos capacités à mener à bien nos programmes ambitieux contre les syndromes neuropsychiatriques post-COVID, contre la SEP et contre la SLA, afin d'apporter nos candidats-médicaments prometteurs à ces populations de patients mal desservies », a déclaré **Jesús Martin-García, PDG de GeNeuro**. « J'aimerais également exprimer ma gratitude à David pour son fort engagement envers GeNeuro, pour toutes ses réalisations dans le développement du temelimab et pour son expertise unique dans le domaine de la SEP qu'il continue d'apporter en tant que consultant. »*

Le Dr. Anke Post possède une expertise et une formation approfondies en Neurosciences, Psychiatrie et Neurologie, avec une carrière de plus de 25 ans dans la recherche universitaire et la R&D pharmaceutique. Elle a étudié la médecine aux universités de Berlin, Vienne et Münster et a obtenu son doctorat en médecine à l'université de Münster, en Allemagne. Elle a effectué son internat et sa formation en psychiatrie, psychothérapie et neurologie à l'Institut Max Planck de psychiatrie de Munich et a obtenu son diplôme d'habilitation à l'Université Ludwig Maximilian de Munich. Depuis qu'elle a rejoint l'industrie pharmaceutique, elle a dirigé des programmes de développement de médicaments dans ces domaines aux États-Unis et à l'étranger, couvrant tous les stades de développement. Sa vaste expérience en matière de développement de médicaments l'a amenée à occuper avec succès des postes de direction clés dans diverses multinationales pharmaceutiques, entreprises de biotechnologie et de dispositifs médicaux, notamment Novartis, Eli Lilly, Roche, Idorsia et, plus récemment, UniQure.

À propos de GeNeuro

La mission de GeNeuro est de développer des traitements sûrs et efficaces contre les troubles neurologiques et les maladies auto-immunes, telles que la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique et les pathologies post-COVID, en neutralisant des protéines pathogènes encodées par des HERV, qui représentent 8 % de l'ADN humain.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.geneuro.com.



Contacts :

GeNeuro

Jesús Martin-Garcia

Président et directeur général

+41 22 552 4800

investors@geneuro.com

NewCap (France)

Louis-Victor Delouvrier

+33 1 44 71 98 52

Arthur Rouillé (médias)

+33 1 44 71 00 15

geneuro@newcap.eu

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives et des estimations concernant la situation financière, les résultats d'exploitation, la stratégie, les projets et les performances futures de GeNeuro, ainsi que les marchés sur lesquels elle opère. Ces déclarations prospectives et estimations peuvent être identifiées par des mots tels que "anticiper", "croire", "pouvoir", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "est conçu pour", "peut", "pourrait", "planifier", "potentiel", "prédire", "objectif", "devrait", ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Elles intègrent tous les sujets qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations sont basées sur les hypothèses actuelles de la direction et sur l'évaluation des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables au moment où ils ont été faits, mais qui peuvent s'avérer incorrects. Les événements et les résultats sont difficiles à prévoir et dépendent de facteurs échappant au contrôle de l'entreprise. Par conséquent, les résultats réels, la situation financière, les performances et/ou les réalisations de GeNeuro ou de l'industrie peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. En raison de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations, prévisions et estimations prospectives. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites, et GeNeuro n'a aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.